



CSA-SD 92 du 4 décembre 2024

Bilan de rentrée 2nd degré

Déclaration de la CGT Educ'action 92

Monsieur le Directeur Académique,

Le gouvernement aura bien tenté de monnayer son maintien contre des éléments du programme du RN, dont la restriction de l'Aide Médicale d'Etat, dispositif essentiel de santé publique régulièrement attaqué par la droite et l'extrême-droite. « Insuffisant » a répondu Marine Le Pen, placée au centre du jeu par les coups politiques minables de Macron. L'extrême-droite joue sur du velours et ses idées continuent de se diffuser grâce à la complicité de la droite. L'intervention récente du ministre délégué Alexandre Portier à l'Assemblée nationale contre le programme de l'EVARS en est une illustration. Les enjeux de cette éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle sont pourtant de taille si l'on souhaite réellement s'attaquer aux violences sexistes et sexuelles, notamment celles exercées contre des enfants. Comme chaque année, la CGT a appelé en ce sens à se mobiliser dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et réclame, avec des dizaines d'organisations, une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles, proposition rejetée par le gouvernement.

Malgré, donc, ses tractations avec le RN, le gouvernement devrait tomber aujourd'hui et avec lui sa proposition de budget. D'autres choix, pourtant possibles, n'ont jamais été envisagés car ils supposent d'écouter ce que disent les salarié-es et leurs organisations syndicales, ce qui paraît pour certain-es inconcevable. Ainsi, alors que les mauvaises conditions de travail et le faible niveau de rémunération provoquent des crises de recrutement dans de nombreux métiers de la Fonction publique, dégradent la qualité des services publics et génèrent de la souffrance chez les personnels, le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que de s'en prendre aux agent-es qualifié-es d' « absentéistes » car ils-elles osent parfois tomber malade – comme à peu près tout le monde, du reste. Derrière les mesures budgétaires, il s'agit bien de trouver des boucs émissaires pour expliquer le déficit public creusé par les gouvernements précédents, qui n'ont pourtant fait preuve de largesse qu'envers les plus riches et les entreprises. Cette stratégie, reprise par Sarkozy pour stigmatiser les profs en propageant des mensonges éhontés, est menée par le ministre de la Fonction publique lui-même, Guillaume Kasbarian, qui, sous couvert de « débureaucratization », veut surtout procéder à des coupes franches dans les postes et à des attaques contre les droits des agent-es. C'est dans cette optique que s'inscrivent la suppression de la GIPA, le gel du point d'indice ou encore le passage à 3 jours de carence et 90% de traitement en cas de congé maladie. Pour les personnels, cette mesure idéologique qui va à l'encontre des principes élémentaires de la santé publique va se traduire par des pertes de centaines d'euros, y compris pour des arrêts de quelques jours seulement. Cette injustice

génère beaucoup de colère chez les personnels et explique, en partie, la forte mobilisation prévue pour la journée de grève de demain. La CGT est déterminée à poursuivre la lutte contre cette politique, par la grève, également après le 5 décembre.

Dans l'Education, cette politique se traduit notamment par de nouvelles suppressions de postes d'enseignant-es : -4000 pour la rentrée 2025. La ministre de l'Education nationale a, par ailleurs, annoncé « l'acte II du choc des savoirs ». Le dispositif des groupes dits « de besoin » en 4^{ème}/3^{ème} est considérablement allégé par rapport au projet initial, conséquence vraisemblable de la forte opposition qui s'est exprimée l'an dernier et des très nombreux détournements de la mesure dans les collèges (à moins que ce ne soit simplement pour des raisons budgétaires et de ressources humaines). Pourquoi, dans tous les cas, la maintenir inchangée en 6^{ème} et 5^{ème} ? Elle doit être intégralement supprimée. La CGT Educ'action s'oppose également aux autres mesures maintenues : les évaluations nationales, les manuels labellisés ou encore l'obligation d'obtenir le DNB pour entrer en seconde. On l'a vu cette année, la classe prépa-seconde a essentiellement été utilisée en tant que salle d'attente pour des élèves non affecté-es. Ce dispositif ne peut être une réponse au manque de places dans les lycées, notamment professionnels. Autre mesure annoncée : la création d'une épreuve anticipée de maths pour les élèves de première générale ou technologique. Il s'agit d'un n-ième pansement sur la jambe de bois de la réforme Blanquer qui a supprimé une grande partie des épreuves terminales du bac. L'argument est de renforcer l'importance de cette matière dite « fondamentale » alors que la même réforme a fait nettement baisser le nombre d'élèves faisant des maths jusqu'en terminale, particulièrement parmi les filles. Cette épreuve soulève de nombreux problèmes et semble une nouvelle fois mal pensée. En effet, il semble inconcevable de proposer le même sujet à des élèves aux profils très différents (spécialistes, non spécialistes en voie générale, STI2D, voie technologique hors STI2D). Mais si plusieurs sujets sont proposés alors les élèves continuant la spécialité maths en terminale auront deux épreuves portant sur cette spécialité. Quid des élèves de voie technologique qui ont encore des maths en terminale sur lesquels ils-elles sont évalué-es en contrôle continu ? C'est, encore une fois, bien la réforme du lycée et du bac le problème, il est grand temps de l'annuler en revenant, notamment, à des épreuves finales et nationales pour l'ensemble des disciplines. Pour la CGT Educ'action, à rebours de la logique des spécialités prépondérantes, il faut aussi un large et ambitieux tronc commun incluant les mathématiques pour tous·tes les élèves jusqu'en terminale.

En ce qui concerne le bilan de rentrée à l'ordre du jour de ce CSA-SD, les données fournies montrent une dégradation continue du H/E dans les établissements du département. Ainsi, pour maintenir le même H/E que l'an dernier dans les collèges et les lycées, il a manqué 300 heures. En comparant avec 2017, ce sont plus de 2500 heures, soit 140 ETP, qui manquent pour revenir au même H/E. C'est aussi ce constat d'une dégradation des conditions de travail, d'une difficulté croissante à faire correctement son métier, qui alimente la colère des personnels.

Le bilan de rentrée c'est aussi le constat d'un nombre important d'élèves sans affectation en fin de 3^{ème}. De plus, des classes de LP sont remplies au-delà des plafonds, y compris en CAP qui accueillent pourtant beaucoup d'élèves en très grande difficulté, en situation de handicap, présentant des troubles dys ou allophones. Ainsi, au LP De Prony d'Asnières par exemple, quasiment toutes les classes dépassent les 24 élèves, dont, notamment, les CAP EPC (employé polyvalent de commerce) qui atteignent des effectifs de 28 en 1^{ère} année et 27 en 2^{ème} année, quand les prévisions d'effectifs étaient respectivement de 20 et 15. Comment enseigner correctement dans ces

conditions ? D'autant qu'au LP De Prony la DHG constatée est plus faible que la DHG initiale malgré cette hausse d'effectifs ! Cela s'explique, au moins en partie, par le fait que des dédoublements ne sont pas réalisés car les heures ne peuvent pas être absorbées, le taux de HSA étant déjà très élevé : 18% sur l'établissement ! Ce sureffectif pose par ailleurs des problèmes de sécurité dans les ateliers ainsi qu'un manque de postes informatiques qui peut être très handicapant dans certaines filières. Dans ce contexte, et au vu de l'augmentation des décisions d'orientation en voie professionnelle observée ces dernières années, les projets d'ouverture dans la carte des formations professionnelles vont dans le bon sens mais restent insuffisantes. Ces dépassements d'effectifs existent également ailleurs qu'en LP : en collège avec des classes dépassant 30 élèves et en LGT, notamment dans certains groupes d'enseignement de spécialité. Concernant les formations technologiques, nous constatons encore une fois des ouvertures en STMG non prévues dans la carte initiale qui se font donc dans des conditions dégradées.

De nombreux postes sont aussi restés vacants en cette rentrée, notamment dans le pôle médico-social. Qu'en est-il actuellement ? Du côté des enseignant·es, des postes ou BMP sont restés non pourvus longtemps, voire le sont encore comme au LP De Vinci de Bagneux en lettres-histoire et PSE. Au LP Monod d'Antony, un poste de STMS et bientôt deux sont vacants.

Enfin, les établissements ont été confrontés à des baisses de HSE, bien souvent sans même avoir été prévenus, notamment la suppression de l'enveloppe « Je réussis au lycée ». Des projets et dispositifs ont été mis en difficulté, voire ont été supprimés. À cela s'ajoute la suppression des heures versées par le FSE pour les élèves allophones, qui met là aussi en péril des dispositifs essentiels pour leur inclusion. Cette pénurie d'heures et les pressions exercées par certain·es chef·fes d'établissement ont forcé des enseignant·es à signer des Pactes contre leur volonté. La CGT Educ'action reste fermement opposé à ce dispositif.